



MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Date de mise en ligne : 3 juin 2026

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE DEMOLIR

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PD 94078 26 00014** du
Un permis de démolir a été délivré à

Domicilié (e) 2 AVENUE JEAN JAURES
94600 CHOISY-LE-ROI

En vue de la réalisation :

Sur un terrain sis 44 Chemin des Pêcheurs
Cadastré AS241

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 03 JUIN 2026

Madame Le Maire
Conseillère départementale


Kristell NIASME